



Références à rappeler :

Collectivité : COMMUNE DE PUY-L EVEQUE -
Acte : 43000 0040267426231 7561611
Débiteur : 3180210767
SAS LE PIGEONNIER DU LOT
Montant Acte : 2 070,04 Euro

CENTRE DES FINANCES PUBLIQUES
SGC GOURDON
SGC DE GOURDON
1 RUE DES CAMELIAS
46300 GOURDON

Contactez, pour toute information :
SGC GOURDON

1245-017804-0034-0

Références bancaires :
BDFEFRPPCCT/FR643000100246C4690000000032
Tél : 05 65 41 02 49
Mél : sgc.gourdon@dgfip.finances.gouv.fr
Ouvert :

SAS LE PIGEONNIER DU LOT
1 PROMENADE DE HERON
46700 PUY L EVEQUE



Madame, Monsieur,

En application de l'article L 1617-5 7° du code général des collectivités territoriales, j'ai demandé ce jour à :

- [X] Votre banque : BANQUE POPULAIRE OCCITANE ,
13 BD DE LA PAIX, 46220 PRAYSSAC ,
[] Votre employeur :
[] Votre débiteur :

de verser à ma caisse, dans la limite des sommes qu'il détient pour votre compte ou dont il est débiteur envers vous, le montant des créances, rappelées ci-après, dont vous êtes actuellement redevable à l'égard de : COMMUNE DE PUY-L EVEQUE -

Dans la mesure où la saisie administrative à tiers détenteur porte sur un compte courant, de dépôt ou d'avance, je vous informe que votre banque doit laisser à disposition du débiteur personne physique, dans la limite du solde créditeur du ou des comptes au jour de la saisie, une somme à caractère alimentaire d'un montant égal au montant forfaitaire, pour un allocataire seul, mentionné à l'article L. 262-2 du code de l'action sociale et des familles en application de l'article L. 162-2 du code des procédures civiles d'exécution.

Toute contestation relative au présent acte doit être formulée dans les conditions fixées par l'article L 1617-5-1° et 2° du code général des collectivités territoriales (voir page 2).

Je vous prie d'agréer, Madame, Monsieur, l'expression de ma considération distinguée.

A GOURDON, le 24/07/2024, Le comptable public,
PETIT Maryse

DÉTAIL DES SOMMES DUES

NATURE DE LA DETTE		MONTANT
2024/002- T 158 04/04/2024-Loyer avril 2024		759,72
2024/002- T 212 03/05/2024-Loyer Mai 2024		759,72
2024/002- T 86 04/03/2024-Loyer Mars 2024		759,72
TOTAL		2 279,16
FRAIS +		0,00
ACOMPTE VERSES -		209,12
TOTAL RESTANT DÛ :		2 070,04

Pour les données vous concernant, le droit d'accès et de rectification prévu par la loi n°78-17 du 6 janvier 1978 s'exerce auprès du comptable public dont émane le présent document. Le cas échéant, les informations portées sur le présent courrier sont susceptibles d'être transmises à l'organisme ordonnateur.